



Les ouvrages en métal (clôtures, grilles, portails, portillons, croix, pompes, potelets de lavoirs en impluvium, potences de puits, becs verseurs...) et les éléments de quincaillerie des menuiseries (ferrures, fiches, pentures, crémones, verrous, serrures...) font partie des éléments sensibles de notre patrimoine. Il faut éviter de les faire disparaître et de les remplacer par des éléments inadaptés pour des raisons de "sécurité" par exemple.

Forgé, martelé, le fer est utilisé principalement pour liasonner deux matériaux, assurant ainsi la fonction de chaînage (il est parfois scellé au plomb). Il sert également comme matériau de base pour façonner les grilles, souvent en fonte au XIX^e siècle.

Les matériaux utilisés, leur mise en œuvre et leur dessin (détails, proportions...) sont des choix importants, qui peuvent dénaturer le paysage ou au contraire y participer.

Privilégier la restauration ou le remplacement à l'identique

Il faut, dans la mesure du possible, restaurer ou remplacer à l'identique les éléments anciens de ferronnerie. Si des grilles, des garde-corps, des portails ou même des pièces d'une croix sont remplacés, ils devront s'inspirer d'anciens dessins et être fabriqués avec le même matériau.

L'usage d'éléments préfabriqués (type muret ou poteaux béton) est vivement déconseillé. Le PVC est également à proscrire ainsi que le bois vernis ou l'aluminium pour les portails et portillons. Tout matériau imitant un autre matériau est également à écarter : la fausse pierre, le faux bois, etc. Il faut éviter de poser des clôtures ajourées ou totalement banalisées n'ayant aucun lien avec le site.

Nettoyer et réparer les ouvrages

- À l'aide d'une brosse métallique, **ôter toutes les particules indésirables** (rouille et restes de peinture), sans oublier tous les recoins. Éviter un «grenailage» qui, s'il nettoie impeccablement, accentue les méfaits du temps. Si les «dégâts» sont importants, utiliser une perceuse sur laquelle on fixe un accessoire permettant de réaliser le même travail. Le papier de verre peut être utilisé pour le nettoyage des barreaux.
- Le cas échéant, **remplacer les pièces métalliques détériorées** (travail effectué par un artisan).
- Éviter toute soudure, mais fixer selon le cas avec rivets, colliers, ou même des coins en chêne, et sceller au plomb ou au mortier de résine.



Une grille de protection horizontale est obligatoire sur les puits lorsque la margelle est inférieure à un mètre de hauteur.





Protéger les ouvrages

- Les pièces métalliques, petites serrureries, sont juste à traiter à l'antirouille et à protéger en gardant leur aspect : vernis mat, antirouille pénétrant incolore. Les ferronneries peuvent aussi être peintes sans sablage (croix par exemple).
- La préférence, notamment en milieu rural ou pour des ouvrages simples peu travaillés, sera de laisser les métaux bruts. Néanmoins, en cas de peinture :
 - appliquer de la pâte à polir avec un disque à polir en feutre pour obtenir une surface la plus plane possible afin de faciliter l'application de la peinture (se protéger pour ne pas respirer trop de poussière) ;
 - peindre ensuite l'ouvrage avec une peinture anti-rouille, puis une peinture de finition ;
 - tenter de retrouver la couleur d'origine, sinon utiliser des couleurs discrètes et régionales : gris anthracite, rouge sang de bœuf, gris-bleu foncé... Proscrire le blanc, le noir, les couleurs argentées et dorées, les couleurs trop claires ou trop vives.



Pour aller plus loin, contactez-nous !

